

Monsieur l'Orateur, à l'heure actuelle, certains groupements cherchent à convaincre la population de la nécessité, pour nous, d'accepter, sur notre sol, des armes nucléaires, ou d'équiper nos armées outre-mer d'armes nucléaires.

A mon avis, la loi établissant un Office national de développement économique servirait à décourager ce projet d'entreposage d'armes nucléaires au Canada.

Au lieu de préparer la défense de notre pays (dont la population n'atteint que 18 millions) à une guerre éventuelle et l'amener à entreposer des armes atomiques, nous devrions tous ensemble viser plutôt à l'encourager à produire plus de beurre et de pain, à préparer nos effectifs de façon à distribuer de quoi manger aux populations déshéritées de la terre qui crèvent de faim.

A compter de ce moment, nous serions, aux yeux de tous, un exemple de paix, de liberté. A mon avis, c'est là le rôle le plus important que le Canada puisse jouer sur la scène internationale, soit devenir un agent de paix et de liberté pour les peuples qui sont actuellement dans la misère et qui se laissent de plus en plus enliser dans le communisme international.

Monsieur l'Orateur, nous du Crédit social préconisons depuis longtemps ces mesures de développement économique. Nous croyons en notre pays, nous avons confiance dans notre population et, comme nous l'avons répété en maintes occasions, nous sommes persuadés que ce qui est physiquement réalisable doit être rendu financièrement possible.

Ce qui est moralement souhaitable, ce qu'il nous est permis de réaliser avec nos talents, de nos propres forces, au moyen de notre organisation sociale, tout cela doit être rendu financièrement possible.

Je crois que, même chez les gens qui nous combattent depuis 25 ans, ce principe est de plus en plus accepté; il l'est, en tout cas, certainement par la population canadienne.

Il ne s'agit pas ici d'un jeu politique mais bien plutôt de l'avenir même du Canada; au fait, il s'agit de l'avenir des générations futures, celles de nos enfants et de nos petits-enfants.

Il ne sert à rien d'adopter une loi si elle doit demeurer inopérante. Adopter une loi, ce n'est rien; ce qui compte c'est l'adopter et l'appliquer de façon que le Canada grandisse et se développe au moyen de l'intelligence et du talent de sa population.

A ce moment-là, monsieur l'Orateur, nous combattons effectivement le chômage et nous garantissons la sécurité à chaque citoyen canadien. Nous assurerons en outre sa liberté personnelle; autrement dit, nous lui offrirons la sécurité par la liberté.

[M. Caouette.]

Personne d'entre nous ne veut devenir esclave. Personne ne veut être sous la tutelle d'un gouvernement ni être dominé par quelque ministre, gouvernement ou chef de parti. Nous tenons à notre liberté en tout premier lieu. Or, si vraiment nous y tenons, nous de cette auguste assemblée, la Chambre des communes (le salon de la nation, comme on l'appelle à travers tout le Canada), il importe que nous prenions position en faveur du développement de nos ressources naturelles. Or cette loi, instituant un conseil économique qui orientera et augmentera la production ne résout pas notre problème qui en est un de distribution. Si c'est un problème de distribution, il faut donc que cette loi, créant un Office national de développement économique, voit premièrement à ce que la production atteigne son but: subvenir aux besoins des consommateurs canadiens.

A ce moment-là nous aurons rendu service non seulement à nos électeurs mais encore à l'ensemble de la population du Canada, et nous aurons prouvé au monde entier que le Canada est capable de se débrouiller tout seul. Le Canada peut créer quelque chose et donner au monde l'exemple de la paix, de la justice et de la sécurité dans la liberté.

(Traduction)

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, tous les députés, tant à la Chambre qu'à l'extérieur, se sont prononcés récemment en faveur de la planification. Le député de Villeneuve (M. Caouette), il est vrai, semble préférer le terme «orientation» au mot «planification», mais lui aussi, par contre, insiste sur la nécessité qu'il y a d'apporter quelque genre de planification au pays.

Afin de bien comprendre et d'analyser les principes dont s'inspire le bill à l'étude, il convient de ne pas oublier, je pense, les autres organismes que le gouvernement actuel a demandé au Parlement d'approuver. A ceux d'entre nous qui croient depuis longtemps à la planification sociale et économique, on a toujours opposé l'argument que la planification ferait proliférer les conseils et les instruments bureaucratiques. Nos adversaires qui critiquaient ainsi le genre de planification que nous avons préconisé se fourvoyaient, et ils accablent maintenant notre pays, le Canada, de leur propre conception erronée de la planification, puisque nous assistons présentement à une prolifération d'organismes dits de planification, qui n'ont rien de commun entre eux pour ce qui est de leur organisation et dont le travail, les programmes, les conclusions et les études ne sont aucunement intéressés.

Monsieur l'Orateur, permettez-moi de rap-  
peler à la Chambre que l'organisme envisagé